



# Renforcez votre engagement: autorisation de prélèvement avec droit de révocation (LSV+/CH-DD)

Madame  Monsieur

Prénom \_\_\_\_\_ Nom \_\_\_\_\_

Rue, n° \_\_\_\_\_

NPA / localité \_\_\_\_\_

Date de naissance    \_ \_ \_ \_ \_

## Votre contribution par LSV+/CH-DD est:



écologique: il ne nécessite ni papier ni expédition.



efficace: il génère moins de coûts administratifs.



sûr: conforme au règlement de protection des données.



flexible: vous pouvez à tout moment le modifier ou l'annuler sur simple appel téléphonique.

### Adhésion au WWF Pandaction

Montant annuel minimum: CHF 45.–.

Contribution annuelle     CHF 45.–     CHF 60.–     CHF \_\_\_\_\_

Fréquence de prélèvement    annuel

Premier prélèvement dès le    \_ \_ \_ \_ \_

### Débit du compte postal avec prélèvement CH-DD de base (Swiss COR1 Direct Debit)

Par la présente, le client autorise PostFinance jusqu'à révocation à prélever sur son compte les montants dus à l'émetteur de la facture indiqué ci-dessus. Si le compte ne présente pas la solvabilité nécessaire, PostFinance est autorisée à contrôler le solde à plusieurs reprises en vue d'exécuter le paiement, mais n'est pas tenue d'effectuer le débit. Chaque débit du compte est notifié au client par PostFinance sous la forme convenue avec lui (p.ex. via l'extrait de compte). Le montant débité est remboursé au client si, dans les 30 jours qui suivent la date de notification, il transmet à PostFinance une opposition sous forme contraignante.

N° d'adhérent de l'émetteur de la facture (RS-PID) 4110100000530486

Compte postal IBAN    C H \_ \_ \_ \_ \_

Lieu, date    Signature/s\*

\* Signature du mandant ou du mandataire du compte postal. Lors de signature collective, les deux signatures sont requises.

### Autorisation de débit avec droit de contestation (LSV+)

Par la présente j'autorise ma banque, sous réserve de révocation, à débiter sur mon compte les recouvrements directs en CHF émis par le bénéficiaire ci-dessus. Si mon compte ne présente pas la couverture suffisante, il n'existe pour ma banque aucune obligation de débit. Chaque débit sur mon compte me sera avisé. Le montant débité me sera remboursé si je le conteste dans les 30 jours après la date de l'avis auprès de ma banque, en la forme contraignante. J'autorise ma banque à informer le bénéficiaire, en Suisse ou à l'étranger, du contenu de cette autorisation de débit ainsi que de son éventuelle annulation par la suite, et ce par tous les moyens de communication qui lui sembleront appropriés.

Nom de la banque    NPA / localité

IBAN    C H \_ \_ \_ \_ \_

Lieu, date    Signature

### Ne rien inscrire. A compléter par la banque.

ident. LSV W P D 1 W

IBAN (compte banque) \_\_\_\_\_

Date    Cachet bancaire & visa

À compléter, signer et renvoyer par e-mail à [service-info@wwf.ch](mailto:service-info@wwf.ch) ou sous pli à l'adresse:  
WWF Suisse, Avenue Dickens 6, 1006 Lausanne. Merci de ne pas envoyer directement à la banque ou à la Poste.